



VERSION 2026

A3 Formation-Sécurité est un centre de formation spécialisé dans la prévention des risques et la sécurité au travail.



Nous mettons nos années d'expérience à votre service pour vous offrir des formations à la hauteur de vos attentes.

Tel : 01 80 85 65 05

Mail : info.a3formationsecu@gmail.com

A3 FORMATION-SÉCURITÉ

Des formations opérationnelles dédiées à la prévention des risques et à la sécurité au travail.

Notre seule priorité : VOTRE SÉCURITÉ

CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

NOS PROGRAMMES DE FORMATION

1

PORT DU HARNAIS
Travail en hauteur

2

ÉCHAFAUDAGES
Montage, utilisation et sécurité

3

HABILITATION ÉLECTRIQUE
Préparation à l'habilitation

4

AMIANTE — SOUS-SECTION 4
Formation aux interventions

5

PLOMB
Formation aux interventions

6

CACES® R489 / R485 / R482 / R486 / R490
Préparation à la conduite

7

SST
Sauveteur Secouriste du Travail

8

INCENDIE
Prévention et intervention

9

CONTRÔLES
Vérifications et prévention

10

Formation travail en hauteur - Port des EPI :

Port du harnais de sécurité sur site équipé	Page 5
Port du harnais de sécurité sur toitures sur site non équipé	Page 6
Recyclage Port du harnais de sécurité sur site non équipé.....	Page 7

Formation échafaudages :

Echafaudage roulant R457: Montage, démontage, utilisation & vérification...	Page 9
Echafaudage fixe R408 montage, démontage, utilisation, vérification	Page 10 et 11
Echafaudage fixe R408 Réception conformité 02 jours.....	Page 12 et 13
Echafaudage fixe R408 Réception conformité 01 jour.....	Page 14 et 15

Formation Préparation à l'habilitation électrique :

Préparation à l'habilitation électrique personnel non électricien	Page 17 à 24
Préparation à l'habilitation électrique personnel électricien	Page 25 à 38

Formation AMIANTE sous section 4 :

Opérateur	Page 40
Encadrement	Page 41 et 42

Formation Risques Plombs

Opérateur	Page 43
Encadrement	Page 44

Formation préparation au CACES[®] :

Préparation au CACES [®] R489 chariots élévateurs.....	Page 45 à 47
Préparation au CACES [®] R485 gerbeur à conducteur accompagnant.....	Page 48 à 49
Préparation au CACES [®] R482 engins de chantier.....	Page 50 à 51
Préparation au CACES [®] R486 PEMP.....	Page 52 à 53
Préparation au CACES [®] R490 Grue Auxiliaire de chargement	Page 54 à 55
AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux	Page 56 à 58

Formation Secourisme :

Sauveteur Secouriste du Travail (SST).....	Page 59 à 61
--	--------------

Formation Incendie :

Manipulation des extincteurs , Evacuation, guide et serre fil	Page 62 à 65
---	--------------

Autres prestations :

Contrôle annuel de vos EPI de classe 3 (harnais, longe, antichute ..).	Page 66 à 67
Elingage, Chef de Manoeuvre	Page 68

Présentation plate forme harnais



PORT DU HARNAIS SUR SITE EQUIPE



DURÉE
1 JOUR

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites équipés (ligne de vie et points d'ancrages à demeure)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

- La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques.
- Approche réglementaire du Travail en hauteur.
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Formation pratique: 0.5 j (sur site équipé)

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais.
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau).
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur.

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser les principes d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur et leurs conditions d'utilisation.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique toiture terrasse
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

PORT DU HARNAIS SUR SITE NON EQUIPE



DURÉE
2 JOURS

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites **NON** équipés (**pas** de ligne de vie ni de points d'ancrages à demeure)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

- La Prévention - Les Statistiques - L'Evaluation des risques.
- Approche réglementaire du Travail en hauteur.
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Formation pratique: 1.5 j

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Sécurisation d'échelle mobile pour l'utiliser comme moyen d'accès (contrôle visuel et norme afférente)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur.

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique toiture terrasse et pente
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

PORT DU HARNAIS SUR SITE NON EQUIPE – RECYCLAGE



DURÉE
1 JOUR

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites **NON** équipés (**pas** de ligne de vie ni de points d'ancrages à demeure)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.

PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Rappel Formation théorique : 2h

- La Prévention - Les Statistiques - L'Evaluation des risques.
- Approche réglementaire du Travail en hauteur.
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Rappel Formation pratique: 5h

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Sécurisation d'échelle mobile pour l'utiliser comme moyen d'accès (contrôle visuel et norme afférente)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur.

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

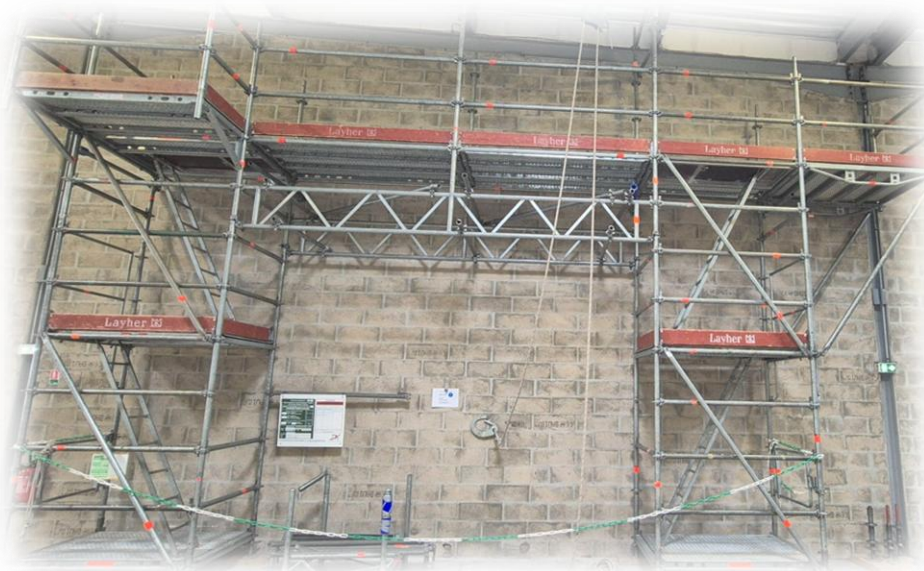
- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique toiture terrasse et pente
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Présentation plate forme échafaudages





FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

MONTAGE, DEMONTAGE D'ÉCHAFAUDAGE ROULANT R457



DURÉE
1 JOUR

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à monter, démonter ou utiliser un échafaudage roulant dans le cadre de sa fonction.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 - 17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 jour

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux (décret 2004-924)
- Recommandation INRS R457
- Droits et devoirs employeurs/employés
- Normes des échafaudages roulants
- Les règles de sécurité du montage et démontage
- Les vérifications réglementaires et leurs traçabilités : avant la mise en service (examen d'adéquation + de montage + état de conservation), la vérification journalière (état de conservation), la vérification trimestrielle

Formation pratique : 0.5 jour

- Analyse de la situation de travail
- Montage de l'échafaudage en sécurité selon la notice du fabricant
- Circulation et travail depuis l'échafaudage en sécurité
- Monter du matériel sur l'échafaudage (charges maximales admissibles)
- Réception des échafaudages roulants. (examen d'adéquation, vérification journalière, état de conservation, examen de montage)
- Démontage d'un échafaudage en sécurité
- Exercices de montage et démontage en intérieur et extérieur (règles d'utilisation)



OBJECTIFS

Maîtriser le montage et le démontage d'un échafaudage roulant dans les règles de l'art.

Connaître la réglementation en vigueur (décret 2004-924 et R457).

ÉVALUATION & VALIDATION

Selon le référentiel de la R457 CNAM TS

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle
(cf. document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée de 2 échafaudages roulants
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

MONTAGE, DEMONTAGE, UTILISATION ET VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES D'ÉCHAFAUDAGE DE PIED R408



DURÉE
2 JOURS

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 jour

- **Se situer et être acteur de la prévention des risques** : Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, Signaler les situations dangereuses, Prévenir les risques, communiquer et rendre compte.
- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant** : Identifier les différents types d'échafaudage, les éléments le constituant et leurs domaines d'utilisation, Comprendre et exploiter la notice du fabricant,
- **Préparer le montage, monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied** : apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages, vérifier la conformité par rapport à la notice et/ou au plan d'installation
- **Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied** : Cadre réglementaire des vérifications (mise en service, remise en service, vérification trimestrielle, vérification journalière)
- **Utiliser un échafaudage de pied** : respecter les limites de charges, tenir compte de la Co activité sur les chantiers

Suite en page 2



OBJECTIFS

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants : Montage façade avec console, Montage porte à faux, Montage poutre de franchissement, levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

ÉVALUATION & VALIDATION

Sur la base du référentiel de la recommandation N° 408 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)
Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DU STAGE

Formation pratique 1,5 jour

- **Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :**
préparer le montage : aménager l'air de travail (balisage et signalisation adaptée)
- Monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied en utilisant à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monter (Epi)
- Implanter l'échafaudage : travée
- Monter et démonter des niveaux sur échafaudage à cadre et multidirectionnel
- Réaliser un montage spécifique avec console, porte à faux, poutre de franchissement, levage de charge avec potence
- Elinguer et treuiller des charges : réaliser un élingage adapté, choix des élingues et modes d'élingage
- **Utiliser un échafaudage de pied en sécurité :** accéder et circuler sur l'échafaudage, tenir compte de la coactivité sur les chantiers, maintien de l'échafaudage en sécurité





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne (chef d'entreprise, chef de chantier, salariés,...) qui doit établir un procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudages fixes

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 - 17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 1.5 jour

- Dispositions réglementaires (décret du 1^{er} sept 2004, arrêté du 21 décembre 2004 et R 408).
- Les risques liés aux échafaudages fixes, les partenaires de la prévention et leurs rôles
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Les obligations et responsabilités de chacun, le droit de retrait
- Vérification de l'adéquation de l'ouvrage : Les différents types d'échafaudages les domaines d'utilisation, le cahier des charges
- Contraintes spécifiques de site : Plan de prévention, Autorisation de voirie, Permis de travaux, les risques (électriques, chimiques, voirie ...), Balisage, signalisation, moyens d'accès, ancrages et amarrages
- La conformité de l'échafaudage aux plans d'installations

Suite en page 2



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la rédaction du procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudage fixe selon la R408, le décret 924 du 1^{er} septembre 2004 ainsi que de l'arrêté du 21 décembre 2004

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle
(cf. document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée d'un échafaudage façadier ALTRAD et d'un multidirectionnel LAYHER
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne (chef d'entreprise, chef de chantier, salariés,...) qui doit établir un procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudages fixes

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 - 17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 jour

- Dispositions réglementaires (décret du 1^{er} sept 2004, arrêté du 21 décembre 2004 et R 408).
- Les risques liés aux échafaudages fixes, les partenaires de la prévention et leurs rôles
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Les obligations et responsabilités de chacun, le droit de retrait
- Vérification de l'adéquation de l'ouvrage : Les différents types d'échafaudages les domaines d'utilisation, le cahier des charges
- Contraintes spécifiques de site : Plan de prévention, Autorisation de voirie, Permis de travaux, les risques (électriques, chimiques, voirie ...), Balisage, signalisation, moyens d'accès, ancrages et amarrages
- La conformité de l'échafaudage aux plans d'installations

Suite en page 2



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la rédaction du procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudage fixe selon la R408, le décret 924 du 1^{er} septembre 2004 ainsi que de l'arrêté du 21 décembre 2004

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle
(cf. document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée d'un échafaudage façadier ALTRAD et d'un multidirectionnel LAYHER
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.



CONTENU DU STAGE

Formation théorique : 0.5 jour

- Comprendre la notice de montage : Savoir lire un plan d'échafaudage, réaliser un croquis, dresser une nomenclature
- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales : Bilan des charges verticales, descente de charges, répartition sur appuis, les classes d'échafaudages, contraintes apportées par les déports
- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges horizontales : Bilan des charges horizontales, efforts au vent (bâché ou non bâché), contreventements, ancrages et amarrages
- Vérifier la conformité des niveaux de travail : Type et résistance des planchers préfabriqués et des platelages en planches, les différents types de planchers, les limites de charges et résistances des planchers
- Vérifier la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes : les garde-corps et plinthes, les différents types d'accès, estimation des efforts
- Les contraintes et montages particuliers Utilisation des consoles de déports, installations de potence de levage, le franchissement d'obstacle, le bâchage
- Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation : les panneaux indiquant les charges admissibles, les panneaux interdisant toute personne étrangère au chantier.
- Rédiger un rapport de vérification : savoir réaliser le procès-verbal de réception

Formation pratique : 0.5 jour

- Mise en situation : établissement d'un PV de réception et conformité

Plate forme Habilitation Electrique





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel d'entreprise devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse tension

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :

9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

12 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V .

Documents et les acteurs concernés par les Travaux.

Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.

Identification des acteurs concernés.

Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)

Application des prescriptions de cette Habilitation.

Zone de Travail.

Application des instructions de sécurité.

Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Personnel d'entreprise devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse tension

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Prescriptions associées aux zones de travail.
Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V .

Documents et les acteurs concernés par les Travaux.

Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.

Identification des acteurs concernés.

Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdictions, Zone de Travail, etc.)

Application des prescriptions de cette Habilitation.

Zone de Travail.

Application des instructions de sécurité.

Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

2^{ème} journée : Module Manœuvres en basse tension - BE Manœuvre

Reconnaître les matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT dans leur environnement.

Identification des matériels électriques objet des Manœuvres.

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.

Limites de l'Habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).

Réalisation de MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.

Instructions de sécurité spécifiques aux Manœuvres.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui effectue toute opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations photovoltaïques, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique photovoltaïque

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Prescriptions associées aux zones de travail.
Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V

- Documents et les acteurs concernés par les Travaux.
- *Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.*
- *Identification des acteurs concernés.*
- Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdictions, Zone de Travail, etc.)
- *Application des prescriptions de cette Habilitation.*
- Zone de Travail.
- *Application des instructions de sécurité.*
- *Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

2^{ème} journée : Module Intervention BT – Chargé d'Intervention Spécifique BT - (BP)

Savoirs et savoir-faire

- Acteurs concernés par les Opérations.
- Limites de l'Habilitation BP (Autorisation et interdictions, etc.).
- *Zone de Travail définie.*
- *Application des prescriptions.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*
- Fonctions des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- *Reconnaissance des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.*
- *Vérification visuelle du bon état des isolants des modules et des dispositifs de connexions.*
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques.
- *Mise œuvre des mesures de prévention en cas de détérioration d'un isolant lors de la pose de modules photovoltaïques.*
- Description des séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X).
- *Mise en œuvre des mesures de prévention lors de la pose et du raccordement d'une série de modules dont le matériel de connexion est protégé (code IP2X).*
- *Analyse des risques préalablement à chaque Situation de Travail.*
- *Réalisation de l'interconnexion (code IP2X) des modules entre eux.*



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire. Exécutant d'opération non électrique : personnel qui peut réaliser des travaux d'ordre non électrique sous la conduite d'un chargé de chantier habilité dans les zones d'incertitude et d'approche prudente de canalisations électriques enterrées ou dégagées. Travaux de BTP.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre

PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée. Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- Plate forme pédagogique Basse tension

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :

9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

12 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Module Tronc Commun n° F – BF-HF

- Zones spécifiques (zone d'incertitude et zone d'approche prudente,
- Matériels électriques souterrains en BT et HT,
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération non électrique à proximité de canalisations enterrées,
- Risques spécifiques autour des canalisations électriques enterrées,
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique corporel, (règle des 4A)
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module Exécutant pour des travaux d'ordre non électrique (BF-HF)

- Limites de l'habilitation F (autorisation et interdictions, zone de travail, etc, ...),
- Application des prescriptions, respect des procédures en fonction de l'environnement et de l'état des canalisations,
- Exécution des opérations spécifiques à l'habilitation : nettoyage, ripage, soutènement, ...
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques,



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

4 jours / 28 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse et Haute tension

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

3^{ème} jour: Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Élémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)
Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
Opérations de **CONSIGNATION**.
Opération de dépannage.
Opération de Mesurage et Essai.
Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

**3^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension
(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

**4^{ème} jour : Module Travaux hors tension en haute tension
(H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)**

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).
Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.
Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX .
Pour les CHARGES DE TRAVAUX :
Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;
Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation
Les différents niveaux d'Habilitation et leurs
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Zone de Travail (pour les H2, H2V).
Zone de Voisinage Renforcée
Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).
La Zone de Travail.
Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).
Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour pour les H2, H2V).
Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Règles et Instructions de Sécurité.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.
Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.
Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques,



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

3 jours / 21 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse tension

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun
Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

3^{ème} jour: Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de *CONSIGNATION*.

Opération de *dépannage*.

Opération de *Mesurage et Essai*.

Opérations de *Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension*.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

**3^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension
(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.

Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.

Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.

Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.

Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.

Opérations de Consignation sur différents types de matériels.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

4 jours / 28 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse tension et photovoltaïque

CONTENU DU STAGE

1^{er} jour- Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

**2^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension
(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)
Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
Opérations de *CONSIGNATION*.
Opération de *dépannage*.
Opération de *Mesurage et Essai*.
Opérations de *Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension*.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'*Habilitation visée*.

2^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'*Habilitation visée*.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une *Consignation*.
Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'*Habilitation visée*

3^{ème} jour : Spécificités BP et BR Photovoltaïque

Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.
Montage ou démontage d'un connecteur.
Manipulation d'un module PV.
Connexion/déconnexion.
Séparation/condamnation.
Essais, vérifications, mesures.
Interventions BT chaîne PV, entretien et dépannage.

Limite des habilitations BR photovoltaïque
Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques,



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1,5 jours / 10,5 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse tension

CONTENU DU STAGE

**1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun
Tronc Commun N° 2**

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)
Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
Opérations de *CONSIGNATION*.
Opération de *dépannage*.
Opération de *Mesurage et Essai*.
Opérations de *Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension*.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

**Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension
(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques,



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse et Haute tension

CONTENU DU STAGE

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Élémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.

Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.

Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.

Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.

Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.

Opérations de Consignation sur différents types de matériels.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).

Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.

Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX.

Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;

Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation

Les différents niveaux d'Habilitation et leurs

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Zone de Travail (pour les H2, H2V).

Zone de Voisinage Renforcée

Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).

La Zone de Travail.

Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).

Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour pour les H2, H2V).

Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Règles et Instructions de Sécurité.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.

Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.

Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.

Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
Plate forme pédagogique Basse tension et photovoltaïque

CONTENU DU STAGE

0,5 jour- Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
Zones d'Environnement et leurs limites.
Principe d'une Habilitation.
Définition des symboles d'Habilitation.
Les rôles de chacun.
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

**0,5 jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension
(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)**

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)
Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
Opérations de CONSIGNATION.
Opération de dépannage.
Opération de Mesurage et Essai.
Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

2^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC) et spécificités BP et BR Photovoltaïque

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
Opérations de Consignation *sur* différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée

Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.
Montage ou démontage d'un connecteur.
Manipulation d'un module PV.
Connexion/déconnexion.
Séparation/condamnation.
Essais, vérifications, mesures.
Interventions BT chaîne PV, entretien et dépannage.

Limite des habilitations BR photovoltaïque
Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Tout personnel électricien chargé d'exécuter des interventions générales (maintenance, dépannage électrique) en basse tension, ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension, ou dans un environnement consigné, ou dans la zone de voisinage simple et / ou des essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Être titulaire de l'habilitation électrique BR depuis moins de 6 mois.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jours / 7 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

Spécificités BP et BR Photovoltaïque

Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.

Montage ou démontage d'un connecteur.

Manipulation d'un module PV.

Connexion/déconnexion.

Séparation/condamnation.

Essais, vérifications, mesures.

Interventions BT chaîne PV.

Interventions BT d'entretien et de dépannage.

Limite des habilitations BR photovoltaïque

Acquisition des compétences techniques

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.

- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.

Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Plate forme pédagogique photovoltaïque



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

Préparation à l'habilitation électrique NFC 18-510 personnel électricien haute tension - Complément



DURÉE
1 JOUR

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à réaliser des travaux ou manipulations d'ordres électriques,



PRÉREQUIS

- Être majeur
- Avoir passé une habilitation électrique personnel électricien Basse Tension moins de 6 mois avant la date du complément HT



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

CONTENU DU STAGE

Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).
Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.

Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX :

Pour les CHARGES DE TRAVAUX :

Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;

Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation

Les différents niveaux d'Habilitation et leurs Prescriptions d'exécution des Travaux.

Zone de Travail (pour les H2, H2V).

Zone de Voisinage Renforcée

Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).

La Zone de Travail.

Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).

Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour les H2, H2V).

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

MOYENS & MÉTHODES

-Salle de formation adaptée.
Exposé didactique, démonstrations.

- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.

Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Plate forme pédagogique Basse et Haute tension

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Règles et Instructions de Sécurité.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.

Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.

Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.

Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai

Plate forme Amiante SS4 et Risques Plombs





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel opérateur de chantier



PRÉREQUIS

- Être majeur
- Avis d'aptitude médicale renforcée



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- EPI amiante SS4 mis à disposition pour chaque participant lors de la formation.

CONTENU DUS STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 journée

Caractéristiques et propriétés de l'Amiante :
Effets sur la santé
Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
Diagnostic et repérages avant travaux
Réglementation du travail
Opérations pouvant entraîner une exposition aux fibres d'amiante
Techniques de captage des poussières
Méthodes de travail et procédures recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
Equipements de protection collective / individuelle selon les normes en vigueur utilisation, Contrôle et entretien
Gestion des déchets
Situations d'urgence et situations anormales
Travaux pratiques sur chantier fictif (mises en situations simulées)
Conduite en cas de découverte d'amiante, de dysfonctionnement ou situation d'urgence

Formation pratique : 1 journée

Habillage,
Décontamination
percement de sol et ou mur
Replis
Déplacement de dalles,
Confinement

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION - Validité certification :
Date enregistrement 19/10/2023 | fin validité : 31/12/2027

Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier (interventions de sous-section 4) - RS6417



CONTACT

01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Être acteur de la prévention.

Participer à la démarche de prévention de l'entreprise.

Connaître les risques liés à l'amiante selon l'arrêté du 23 février 2012

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une attestation de compétence amiante sera remise à l'employeur pour les participants ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel occupant un poste de cumul de fonction : encadrement technique et de chantier



PRÉREQUIS

- Être majeur
- Avis d'aptitude médicale renforcée



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

5 jours / 35 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- EPI amiante SS4 mis à disposition pour chaque participant lors de la formation.
- Plate forme pédagogique amiante sous section 4

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 journée

Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

- Régions à terrains amiantifères.
- Les exigences de la réglementation
- Interdiction de l'amiante
- Prévention du risque pour les interventions
- Protection des travailleurs
- Élimination des déchets amiantés
- Dispositions pénales encourues par l'employeur
- Exigences du Code de la santé
- Obligations des propriétaires.
- Les documents administratifs
- Repérage et diagnostique
- Obligations des armateurs

Analyse critique des documents pour évaluer les risques.

- Identification de l'amiante
- Produits et dispositifs
- Modalités d'identification
- Rapports de repérages et diagnostics
- Produits ou procédés de substitution à l'amiante
- Obligations du donneur d'ordre.
- La gestion des déchets Conditionnement, étiquetage, stockage, évacuation et élimination des déchets.
- Les actions à mener avant les interventions
- Evaluation des risques et ses résultats
- Notices de postes

SUITE EN PAGE 2

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION - Validité certification : Date d'enregistrement 19/10/2023 | fin validité : 31/12/2027 – Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels cumulant des fonctions d'encadrement technique /ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur - interventions sous-section 4 - RS6420



CONTACT

01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

- **Connaître** les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits

- **Connaître** les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source

- **établir** un mode opératoire s'intégrant selon les cas dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer

- **Définir** et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une attestation de compétence amiante sera remise à l'employeur pour les participants ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

CONTENU DU STAGE

SUITE DU PROGRAMME

Formation théorique : suite

Choix des méthodes de travail.
 Les procédures et méthodes d'intervention
 Procédures pour la protection des travailleurs et de l'environnement
 La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques.
 Approche réglementaire du Travail en hauteur.
 Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
 Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.
 Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).
 Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.
 Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.
 Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
 Procédures de contrôle de l'empoussièrement
 Suivi des expositions
 Procédures de décontamination
 Traçabilité des opérations
 Situations d'urgence et anormale
 Procédures de gestion des déchets.
 Les protections collectives et individuelles
 Choix, utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection collective
 Limites d'efficacité Consignes d'utilisation, de maintenance et de remplacement à faire appliquer.
 La gestion des déchets
 Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
 Faire appliquer l'ensemble des procédures et méthodes aux encadrants de chantier et opérateurs.

Formation pratique :

Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits

Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source sur la base de l'évaluation des risques,

Etablir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer

Définir et/ou faire appliquer et/ou appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Personnel opérateur des entreprises intervenant dans les travaux exposant au risque plomb.



PRÉREQUIS

- Être majeur
- Avis d'aptitude médicale renforcée



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant
référéncé dans notre système
qualité (expertises pédagogique
et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- EPI plomb mis à disposition pour chaque participant lors de la formation.
- Plate forme pédagogique adaptée

CONTENU DUS STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Les principales sources de pollution par le plomb

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal.
- Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau).
- Déterminer l'origine des risques.

Les causes de contamination et les pathologies

- Identifier les formes et les voies d'intoxication.
- Connaître les effets du plomb - risques immédiats à effets différés.

Prévention médicale et surveillance biologique

- Connaître les obligations de SMR et lister les intérêts.
- Situer le contexte réglementaire.

Les mesures d'hygiène et de prévention

- Lister les mesures d'hygiène et de prévention à prendre.
- Savoir vérifier les différents appareils de protection respiratoire.

Appliquer les procédures de décontamination en sortie de zone

Mise en situation sur plateforme simulant la présence du risque plomb (de l'installation au repli)

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- EPI plomb mis à disposition pour chaque participant lors de la formation.



CONTACT

01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

- Connaître le risque plomb et appliquer les exigences des réglementations (travail, santé publique, environnement) relatives aux agents chimiques dangereux, CMR, plomb
- Appliquer les modes opératoires intégrant les mesures de prévention
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire. Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque plomb, y compris dans la phase de conception des dossiers.



PRÉREQUIS

- Être majeur
- Avis d'aptitude médicale renforcée



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.
- Plate forme pédagogique adaptée

CONTENU DUS STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Les principales sources de pollution par le plomb :
Connaître l'élément plomb - minéral et métal. Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau). Déterminer l'origine des risques.

Les causes de contamination et les pathologies :
Identifier les formes et les voies d'intoxication. Connaître les effets du plomb - risques immédiats et en risques différés.

Prévention médicale, surveillance métré-biologique :
Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles. Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications. Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

Les enjeux juridiques associés au risque plomb :
Identifier les différents codes applicables. Connaître les différents services publics impliqués. Lister les différentes responsabilités selon les codes applicables (Travail, Santé, Environnement, Pénal).

Les différents diagnostics plomb et évaluation des risques
Identifier les types de diagnostic en fonction des résultats recherchés. Réaliser l'analyse critique d'un CREP et déterminer les limites du document. Établir une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux.

Les objectifs de résultats fixés par la réglementation :
Définir les règles applicables Code du Travail et Code de l'environnement. Lister les prescriptions incontournables techniques, santé, CMR.

Préparation et organisation des travaux :
Comparer et choisir une technique opératoire. Définir les moyens et équipements de protection. Déterminer les procédures d'intervention intégrant les mesures de prévention (décontamination, hygiène, gestion des déchets).

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- EPI plomb mis à disposition pour chaque participant lors de la formation.



CONTACT

01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

- Connaître le risque plomb et appliquer les exigences des réglementations (travail, santé publique, environnement) relatives aux agents chimiques dangereux, CMR, plomb
- Appliquer les modes opératoires intégrant les mesures de prévention
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Présentation des CACES ®

Nous vous accompagnons dans la mise en œuvre des formations suivantes :

R489



R485



R482



R486



À RETENIR

Le code du travail impose à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite à ses salariés utilisant des engins de chantier. Pour cela, il doit s'assurer de la compétence et l'aptitude des employés. Le CACES® permet de justifier des connaissances théoriques et pratiques et de remettre l'autorisation de conduite.

La formation CACES initiale pour 01 à 02 catégories a une durée conseillée de 03 jours, pour 03 à 05 catégories 04 à 05 jours si le stagiaire est totalement inexpérimenté.

Pour les recyclages CACES, nous conseillons 03 jours car la nouvelle recommandation impose des connaissances théoriques et pratiques différentes d'avant 2020. Elle peut se faire sur 02 jours en choisissant soit de revoir la théorie, soit la pratique.

**1A
1B**

Transpalettes & gerbeurs

1A : transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (levée ≤ 1,20 m).

1B : gerbeurs à conducteur porté, levée > 1,20 m ; mât fixe et bras de fourche.



**2A
2B**

Plateaux & tracteurs

2A : chariots à plateau porteur, capacité de charge ≤ 2t.

2B : chariots tracteurs industriels, capacité de traction ≤ 25 t.



3

Frontaux ≤ 6 t

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux, capacité nominale ≤ 6 t.



4

Frontaux > 6 t

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux, capacité nominale > 6 t.



5

Mât rétractable

Chariots élévateurs à mât rétractable ; gerbeurs à longerons porteurs permettant l'avancement du mât.



6

Poste élevé

Chariots élévateurs à poste de conduite élevé, hauteur de plancher > 1,20 m.





FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

CONDUITE DE CHARIOT ELEVATEUR AVEC CACES® R489



DURÉE
A définir selon
catégories

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté
L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :
Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Grigny
Dates : cf. planning de nos stages Inter
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



PRÉREQUIS

- Être majeur



DURÉE & EFFECTIF

Durée à définir selon les catégories
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
6 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations
La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
Les responsabilités et qualités du conducteur de chariot.
Technologie des chariots automoteurs de manutention
Classification des chariots,
Présentation des différents types des chariots et accessoires,
Description du chariot automoteur de manutention,
Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
Le centre de gravité - Notions d'équilibre,
Les types de palettes,
La maintenance - Consignes d'entretien.
Sécurité
La sécurité dans l'entreprise,
Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
Manutention et stockage des produits dangereux,
Identification des pictogrammes,
Règles particulières applicables à la conduite des chariots.
Utilisation des chariots automoteurs de manutention
Les vérifications journalières,
La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
Le stockage et le déstockage, le gerbage,
Le chargement et le déchargement, les manipulations spéciales.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029
1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - **RS 6866**
1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - **RS 6867**
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 01/10/2024 | fin validité : 01/10/2029
2A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - **RS 6800**
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029
2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - **RS 6868**
3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - **RS 6869**
4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - **RS 6871**
5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - **RS 6870**



CONTACT

01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la réglementation relative à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
Maîtriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté
Être formé à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques
Obtenir son CACES® R.489 dans la catégorie visée.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01))

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Un **CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05
email : **info.a3formationsecu@gmail.com** / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA RECOMMANDATION R485

CACES® GERBEURS AUTOMOTEURS

À RETENIR

Le code du travail impose à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite à ses salariés utilisant des Gerbeurs. Pour cela, il doit s'assurer de la compétence et l'aptitude des employés. Le CACES® permet de justifier des connaissances théoriques et pratiques et de remettre l'autorisation de conduite.

La formation CACES® initiale pour 01 catégorie a une durée conseillée de 02 jours. Pour les recyclages CACES®, nous sommes obligés de refaire 02 jours car la nouvelle recommandation interdit de dispenser les tests secs. Une formation préalable est obligatoire. La détention du CACES® R.485 de catégorie 2 permet d'autoriser la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 1.

1

Catégorie 1

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
 $1,20 \text{ m} < \text{hauteur de levée} \leq 2,50 \text{ m}$



2

Catégorie 2

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
hauteur de levée $> 2,50 \text{ m}$





FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

CONDUITE DE GERBEUR CATEGORIE 1 ET/ OU 2 AVEC CACES® R485



DURÉE
2 JOURS

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale à la conduite de gerbeurs



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



PRÉREQUIS

- Être majeur



DURÉE & EFFECTIF

2 jours - 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

6 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations

La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
Les responsabilités et qualités du conducteur de gerbeur.

Technologie des gerbeurs à conducteur accompagnant

Description du gerbeur à conducteur accompagnant
Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
Le centre de gravité - Notions d'équilibre,
Les types de palettes,
La maintenance - Consignes d'entretien.

Sécurité

La sécurité dans l'entreprise,
Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
Manutention et stockage des produits dangereux,
Identification des pictogrammes,
Savoir lire un tableau/abaque de charge

Utilisation des chariots automoteurs de manutention

Prise de poste et mise en service
Les vérifications journalières,
La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
Le stockage et le déstockage, le gerbage,
Le chargement et le déchargement, les manipulations spéciales.
Fin de poste et Maintenance



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - **RS 6937**

2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - **RS 6938**



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la réglementation relative à l'utilisation de gerbeur à conducteur accompagnant,

Maîtriser la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant,
Être formé à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques,

Obtenir son CACES® R.485 dans la catégorie visée

ÉVALUATION & VALIDATION

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01)

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Un **CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Grigny
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)



SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05
email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA RECOMMANDATION R482

CACES® ENGINS DE CHANTIER

À RETENIR

Le code du travail impose à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite à ses salariés utilisant des engins de chantier. Pour cela, il doit s'assurer de la compétence et l'aptitude des employés. Le CACES® permet de justifier des connaissances théoriques et pratiques et de remettre l'autorisation de conduite.

La formation CACES initiale pour 01 à 02 catégories a une durée conseillée de 03 jours, pour 03 à 05 catégories 04 à 05 jours si le stagiaire est totalement inexpérimenté.

Pour les recyclages CACES, nous conseillons 03 jours car la nouvelle recommandation impose des connaissances théoriques et pratiques différentes d'avant 2020. Elle peut se faire sur 02 jours en choisissant soit de revoir la théorie, soit la pratique.

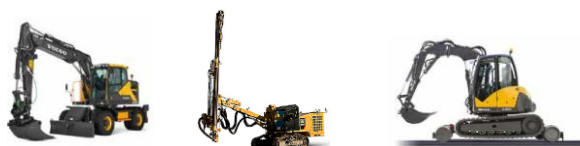
A Engins compacts

Pelles, chargeuses, chargeuses-pelleteuses, moto-basculateurs et compacteurs ≤ 6 t ; tracteurs agricoles ≤ 100 cv.



B Déplacement séquentiel

B1 extraction : pelles > 6 t, pelles multifonctions.
B2 sondage/forage : machines automotrices.
B3 rail-route : pelles hydrauliques rail-route.



C Déplacement alternatif

C1 chargement : chargeuses > 6 t, chargeuses-pelleteuses > 6 t.
C2 réglage : bouteurs, chargeuses à chenilles > 6 t.
C3 nivellement : niveleuses.



D Compactage

Compacteurs à cylindres, pneumatiques ou mixtes > 6 t;
Compacteurs à pieds dameurs > 6 t.



E Transport

Tombereaux rigides ou articulés ; moto-basculateurs > 6 t ;
tracteurs agricoles > 100 cv (73,6 kW).



F Manutention tout-terrain

Chariots tout-terrain à conducteur porté, à mât ou à flèche télescopique.



SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

ENGIN DE CHANTIER CACES® R482 FORMATION INITIALE



DURÉE
Selon
catégories

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne étant amenée à utiliser un engin de chantier.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

Nombre de jour et d'heures : à définir selon les catégories

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

6 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations

Formation théorique :

- règlement et textes de la recommandation R482
- les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- technologie des différents organes de sécurité
- prise de poste et vérifications journalière
- règles et consignes de conduite en sécurité, stabilité des engins de chantier
- travaux de terrassement, levage de charges, levage et transport de personnes
- gestes de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et sur voie publique, fin de poste

Formation pratique:

- la prise de poste et les vérifications journalières
- examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- montée et descente sur porte engin*
- prise et dépose de charges au sol et en hauteur
- chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
- terrassement**
- respect des consignes pour une conduite en sécurité, fin de poste

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 / fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - **RS 7040**

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - **RS 7041**

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - **RS 7042**

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - **RS 7043**

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - **RS 7044**

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - **RS 7045**

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - **RS 7046**

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - **RS 7047**

E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - **RS 7048**

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - **RS 7049**

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - **RS 7023**



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la recommandation R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier,

Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins concernés

Maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés,

Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

Obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

ÉVALUATION & VALIDATION

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01)

- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

- Un **CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le code du travail impose à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite à ses salariés utilisant des PEMP. Pour cela, il doit s'assurer de la compétence et l'aptitude des employés. Le CACES® permet de justifier des connaissances théoriques et pratiques et de remettre l'autorisation de conduite.

À RETENIR

La formation CACES initiale pour 01 catégorie a une durée conseillée de 03 jours, pour 02 catégories 04 jours si le stagiaire est totalement inexpérimenté. Pour les recyclages CACES, nous conseillons 03 jours car la nouvelle recommandation impose des connaissances théoriques et pratiques différentes d'avant 2020. Elle peut se faire sur 02 jours en choisissant soit de revoir la théorie, soit la pratique.

A

Catégorie A — anciennement 1A et 3A

Groupe A : PEMP à élévation verticale.

Type 1 : translation uniquement en configuration de transport.

Type 3 : translation commandée depuis la plateforme en position haute.



B

Catégorie B — 1B et 3B obligatoires

Groupe B : toutes les autres PEMP, à élévation multidirectionnelle.

Type 1 : translation uniquement en configuration de transport.

Type 3 : translation commandée depuis la plate-forme en position haute.





FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

CONDUITE DE PEMP - CATEGORIES A ET B AVEC CACES® R486



DURÉE
3 JOURS

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne débutante ou expérimentée.

Conducteur permanent ou occasionnel.
Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration...)

Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



PRÉREQUIS

- Être majeur



DURÉE & EFFECTIF

3 jours - 21 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

6 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations

Formation théorique : 1 jour

Le rôle et les responsabilités du conducteur de PEMP.
La classification, la technologie et les caractéristiques des différents Types de PEMP.

La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS.

Les consignes d'utilisation et de sécurité et de port du harnais de sécurité

Les contrôles périodiques, la stabilité des PEMP.
Les généralités sur le système élévateur, les manœuvres de secours.

Formation pratique: 1 jour

Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter
Mise en service de la PEMP et exercices de maniabilité en sécurité.

Utilisation du harnais de sécurité

ÉVALUATION & VALIDATION

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01))

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Un **CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 7000

B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie

C : Conduite hors production des PEMP - RS 7002



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Connaître la recommandation R486, les devoirs et responsabilités des conducteurs de PEMP,

Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, de la ou des PEMP concernées

Être capable d'effectuer, à la prise de poste, l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP,

Être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,

Être capable de mettre en œuvre la PEMP et d'effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés,

Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,

Obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.

Obtenir son attestation de formation harnais dans le cadre d'une utilisation de PEMP uniquement

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Corbeil

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Grue Auxiliaire





FORMATION-SÉCURITÉ
— FORMER • PRÉVENIR • PROTÉGER —

CONDUITE DE GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT AVEC CACES® R490



DURÉE
3 jours

VERSION 2026



PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler une grue auxiliaire

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Corbeil

Dates : cf. planning de nos stages Inter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



PRÉREQUIS

- Être majeur



DURÉE & EFFECTIF

3 jours / 21 heures

Horaires :

9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

6 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations

Formation théorique :

Dispositions relatives au décret du 08/01/65

Recommandation CNAMTS R490

Les règles et les consignes de conduite en sécurité

Formation pratique :

OPERATIONS DE LEVAGE :

Présentation – Description – Les équipements; les différents montages sur porteur – la mise en marche; l'orientation – la stabilisation- le levage; les gestes de commandement

OPERATIONS DE LEVAGE :

Centre de gravité; notion d'équilibre; la courbe de charge; les règles de sécurité

LES PRINCIPAUX RISQUES :

Retombée – Renversement de la charge – Déformation des châssis; les risques avec les obstacles fixes ou mobiles; les risques électriques (lignes aériennes)

LES CONTROLES :

Sur le porteur, sur la grue de chargement

CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT :

Chantier, Zone urbaine

POINTS DIVERS :

L'élingage, l'entretien de la grue de chargement; les prescriptions du code de la route

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Validité certification : Date enregistrement 02/03/2020

| fin validité : 02/03/2025

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)

Recommandation 490 : Grues de chargement - RS 6997



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Respecter la signalisation sur route, le plan de circulation en entreprise et sur chantier,

Connaître la technologie des grues auxiliaires ainsi que leur positionnement et leur stabilité

Maîtriser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur la voie publique,

Assurer la maintenance de premier niveau des grues auxiliaires et des équipements utilisés.

Obtenir son **CACES® R490**

ÉVALUATION & VALIDATION

Test CACES® comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01)

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Un **CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



SARL A3 Formation-Sécurité, 15 Rue des Pyrénées, 91090 LISSES / Tel : 01 80 85 65 05

email : info.a3formationsecu@gmail.com / SIRET : 803 646 249 00042 / NAF : 8159A

Déclaration d'activité N°11 91 07 488 91 auprès du préfet de la région IDF, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Formation AIPR





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux).

Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo-référencement de réseaux).



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures
Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 1 jour

Marquage / Piquetage au sol.
Cartographie.
Compétences des personnels.
Formulaire de DICT.
Analyse des réponses du DCE et du marché.
Application du guide technique.
Lectures des indices et affleurants.
Travaux sans tranchée.
Constat d'arrêt ou de sursis.
Constat de dommage.
Opérations sur chantier.
Entraînement au QCM.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

A3 Formation-Sécurité est CENTRE EXAMEN N° 552

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le client s'engage à fournir le matériel informatique nécessaire à la formation théorique.
A3 Formation-Sécurité est **CENTRE EXAMEN N° 552**.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.

S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personne exécutant des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens :

- conducteur d'engins dans les travaux publics,
- conducteur de nacelles élévatrices, grue,
- suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 journée

- Marquage / Piquetage au sol, cartographie,
- Procédures DR-DICT,
- Compétences des personnels,
- Guide technique : présentation, mode d'emploi, lecture des indices et affleurants,
- Les travaux sans tranchée,
- Les arrêts de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaires de constat contradictoire,
- Dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage,
- Opérations sur chantier,
- Cas particuliers des travaux urgents.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le client s'engage à fournir le matériel informatique nécessaire à la formation théorique.
A3 Formation-Sécurité est **CENTRE EXAMEN N° 552**.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.

S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.

Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Formation Sauveteur Secouriste du Travail





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne des entreprises privées, publiques et scolaires devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du TRAVAIL (SST) dans son établissement,

PRÉREQUIS

- Aucun



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

2 jours / 14 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

4 personnes minimum

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Notre organisme est habilité sous le N° INRS
1508507/2022/SST-01/O/12.
Formateur(s) certifié(s) INRS
(titulaire d'un certificat de formation de formateur SST).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Valise pédagogique : défibrillateur automatisé, mannequin RCP adulte, enfant et nourrisson, matériel de réalisation des simulations
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention,

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La validité du certificat SST est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST7. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

ÉVALUATION & VALIDATION

- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un certificat de SST (valable 24 mois) sera délivré par l'organisme habilité** au candidat qui a participé activement à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité,



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne des entreprises privées, publiques et scolaires devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du TRAVAIL (SST) dans son établissement,

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jours / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

4 personnes minimum

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Notre organisme est habilité sous le N° INRS 1508507/2022/SST-01/O/12. Formateur(s) certifié(s) INRS (titulaire d'un certificat de formation de formateur SST).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Valise pédagogique : défibrillateur automatisé, mannequin RCP adulte, enfant et nourrisson, matériel de réalisation des simulations
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention,

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La validité du certificat SST est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST7. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

ÉVALUATION & VALIDATION

- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un certificat de SST (valable 24 mois) sera délivré par l'organisme habilité** au candidat qui a participé activement à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité,



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Sécurité Incendie





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire.

Toute personne qui est amenée à manipuler des extincteurs dans le cadre d'un départ de feu.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

0,5 jour / 3,5 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La réglementation
- Les causes d'incendie,
- La prévention des incendies,
- L'alarme et l'alerte,
- La combustion,
- La propagation,
- Les fumées,
- Les classes de feu,
- Les extincteurs.

Formation pratique:

- Manipulation des extincteurs sur bac à feu.



OBJECTIFS

- **Reconnaître**, utiliser les moyens de secours de l'établissement.
- **Acquérir** des réflexes et automatismes face à un danger,
- **Répondre** aux exigences réglementaires

ÉVALUATION & VALIDATION

Validation des acquis tout au long de la formation.

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prévoir un endroit en extérieur pour mettre le bac à feu permettant les exercices.

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est salarié d'une entreprise.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

0,5 jour / 3,5 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- Textes réglementaires, Code du Travail, circulaire D.R.T N° 95-07 du 14 Avril 1995
- Reconnaissance des itinéraires, signalisation, dégagements et alarmes sonores,
- Simulation d'une évacuation,
- Reconnaissance des points de rassemblement,
- Synthèse.

Formation pratique:

- Modalités d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité des personnes et des biens,
- Technique d'évacuation,
- Détermination des responsables d'évacuation, guides et serre-files,
- Synthèse et bilan.



OBJECTIFS

Être capable d'organiser et diriger l'évacuation des personnes

ÉVALUATION & VALIDATION

Validation des acquis tout au long de la formation

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à manipuler des extincteurs dans le cadre d'un départ de feu.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Maîtrise de la langue française.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

0,5 jour / 3,5 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- Prévention et action en cas de sinistres.
- La prévention
- Exposé sur l'organisation de la lutte contre le feu.
- Mécanismes et effets de la combustion.
- Classification des feux.
- Agents extincteurs et leurs modes d'action.
- Extincteurs mobiles (portatifs, sur roues).
- Les problèmes et la propagation du feu et des fumées.
- Principales mesures visant à permettre une évacuation sûre et en bon ordre de l'ensemble des occupants.
- L'alarme, l'alerte (application des consignes).
- L'évacuation : rôle du responsable d'évacuation, rôle des guides files et serres files, rôle du chargé du contrôle nominatif.

Formation pratique:

- Manipulation des extincteurs sur bac à feu.
- Reconnaissance des itinéraires à emprunter

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques d'intervention,
- Réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité,
- Mettre en œuvre les consignes et les procédures de l'établissement.

ÉVALUATION & VALIDATION

Validation des acquis tout au long de la formation.

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Autres prestations



Contrôleur EPI

Elingage chef de Manœuvre





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire. Ce module est destiné à toute personne qui souhaite pouvoir contrôler annuellement les EPI contre les chutes de hauteur (classe 3) et qui sait lire, écrire et comprendre le français.



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :
9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DU STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

Présentation de la réglementation relative aux travaux en hauteur :

Présentation des obligations et des responsabilités de l'employeur, de l'employé.

Présentation des différents E.P.I. antichute

Formation pratique: 0.5 j

Présentation des enregistrements obligatoires à réaliser durant les vérifications périodiques ;

Définition du mode opératoire de vérification des différents E.P.I. antichute ;

Exercices pratiques de vérification des E.P.I. antichute.

Renseigner les fiches de contrôle

Consigner le contrôle dans le registre de sécurité

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

CONTACT



01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Approvisionner le matériel E.P.I. conformément aux exigences CE ;
Enregistrer le matériel dans le registre de sécurité ;
Gérer la mise à disposition de l'intervenant, les E.P.I. nécessaires et appropriés au travail à réaliser ;
Assurer la traçabilité des E.P.I.
Vérifier les EPI afin de les reconduire, les rebuter ou les envoyer en réparation

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.





PUBLIC CONCERNÉ

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à faire de l'élingage pour des manœuvres de levage,

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond aux critères suivants :

- Aptitude physique (Certificat médical du Médecin du Travail)



PRÉREQUIS

- Être majeur



ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.



DURÉE & EFFECTIF

1 jour / 7 heures

Horaires :

9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS & MÉTHODES

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

CONTENU DUS STAGE

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 0.5 jour

Présentation du programme de stage

Le travail et les responsabilités de l'élingueur

Le matériel d'élingage

Avantages et inconvénients des chanvres, chaînes, câbles et fibres

Les équipements et accessoires de levage

Règles générales d'emploi des élingues

Les modes d'élingage

Choix et mise en place des élingues

Levage, déplacement, dépose des charges

Les commandements : gestes normalisés

Les consignes de sécurité

Les gestes de commandement

Formation pratique: 0.5 jour

Visite et description du matériel d'élingage

Exercices divers de démonstration

Matériel d'équipement

Accessoires spéciaux

Nœuds usuels et cas d'utilisation

Elingage simple de pièces diverses

Elingage simple de transport et dépose de charges

Travaux d'élingage dirigés

Travaux d'élingage en équipe

Manœuvres dirigées de retournement de pièces diverses

Manœuvre en suivant les gestes de commandement

TARIF • LIEU • DÉLAI D'ACCÈS

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : INTRA sur site client uniquement

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle



CONTACT

01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour faciliter les opérations de levage et d'utilisation des matériels d'élingage.

Développer les réflexes de sécurité.

Utiliser rationnellement le matériel

Appliquer les règles de sécurité

Connaitre les gestes de commandement

ÉVALUATION & VALIDATION

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

